

Aurore - Le Hameau Cœur de Femmes



Établissement : *Aurore - Le Hameau Cœur de Femmes*

Adresse : *72, avenue Denfert Rochereau
PARIS 75014*

Historique :

*Le Hameau Cœur de Femmes est un centre de stabilisation du pôle Urgence de l'association AURORE.
L'hébergement se fait sous forme d'appartements partagés en autonomie.
L'équipe qui gère ce service est la même que celle qui se situe à Cœur de Femmes – la VILLA dans le 18ème.
L'équipe y fait des permanences régulièrement.*

Effectif total : *25*

Composition des effectifs :

- Femmes isolées*
-

Spécificités des publics accueillis :

- Tout public*
-

Tranche d'âge :

- Pas de critère d'âge*
-

Modalité d'hébergement :

*5 appartements partagés (entre 2 et 4 places)
1 espace de 10 chambres avec douche et toilette individuel / cuisine à partager.*

Typologie des chambres :

Chaque femme a une chambre dans un appartement, chambre équipée d'un lit, un frigo, une armoire et une table de chevet. Chaque chambre ferme à clé.

Accès et chambres « Personne à Mobilité Réduite » / Ascenseur :

Non

Restauration :

Chaque résidente a l'autonomie sur ses repas. Chaque chambre étant équipée d'un frigo, chacune gère ses achats alimentaires et la confection de ses repas.

Participation financière :

*15% à 20% des ressources selon la taille de la chambre.
Le versement de la participation financière se fait 1 fois par mois, à terme échu sur le site du 18ème (VILLA Cœur de Femmes).*

Hébergement enfant :

Non pas d'hébergement des enfants. Possibilité de visite en journée et le week-end.

Animaux : *Non*

Type d'accompagnement :

L'accompagnement est individualisé à chaque personne en fonction de son parcours. Un contrat de séjour est signé à l'arrivée pour 6 mois et reconductible autant que nécessaire. Un projet personnalisé est réalisé avec la référente (en lien avec la chef de service). Une certaine autonomie est requise pour entrer sur les appartements.

Composition de l'équipe :

*- 7 animatrices socio-éducatives fonctionnant sous forme de permanence
- 1 chef de service
- 1 équipe de sécurité sur le site regroupant les appartements et d'autres services de l'association AURORE.
Attention, l'équipe n'est pas présente 24h/24h.*

Examen de la candidature :

Dès lors qu'une place se libère, elle est remontée au SIAO. Un entretien est proposé dans les 7 jours qui suivent l'orientation faite par le SIAO.

La chef de service examine la candidature.

Un contact est pris avec le prescripteur au préalable, un échange sur la situation est idéalement réalisé. Puis, le contact est pris soit directement avec la personne par téléphone soit via le prescripteur selon les situations.

L'entretien :

Un seul entretien est prévu, la plupart du temps avec la chef de service et un membre de l'équipe si possible. Sont abordés le parcours de la personne et ce qu'elle souhaite ; puis ce que nous proposons dans notre accompagnement et la prise en charge. Une visite de la structure est proposée et faite systématiquement en suivant l'entretien.

Délai d'admission :

La décision est prise juste après l'entretien et est donné directement à la personne (sauf si besoin de plus d'informations pour les situations complexes ; ce qui est très rare). L'admission peut se faire en suivant l'entretien selon l'urgence de la situation ; sinon très rapidement, sous 2 ou 3 jours.

Signalement des places au SIAO :

Dès lors que nous savons qu'une place va se libérer, nous prévenons le SIAO afin d'anticiper la vacance des places.

Contraintes horaires/horaires d'ouverture :

Le centre fonctionne H24.

Les horaires de retour se font avant minuit (sauf situation exceptionnelle et travail).

Accompagnement proposé :

Une référente par personne qui établit le projet personnalisé en accord avec la chef de service. Un contrat de séjour signé pour 6 mois renouvelable autant de fois que nécessaire. Des entretiens individuels réalisés toutes les 2 semaines avec la référente afin d'établir les démarches à réaliser et l'avancée du projet.

Une participation sous forme de responsabilisation aux tâches ménagères du lieu est demandée.

Visite :

Des visites sont possibles en semaine et le week-end de 10h à 20h, ce qui est possible dans les chambres. Les visiteurs devront laisser une pièce d'identité à l'accueil afin de garantir la sécurité de tous.

Partenaires extérieurs :

Partenariat culturel divers et variés (Culture du Cœur, Culturellement vôtre, les Relais Culturels...);

Partenariat ANCV ;

Partenariat CIVAM pour des séjours de rupture à la ferme.

Les partenariats créés dans le 18ème.

Conseil de vie sociale ou autres modes de participation des usagers :

Une réunion mensuelle, le soir à 20h suivi d'un repas partagé.

Un CVS se tient 3 fois par an.

Divers :

Les personnes admises sur les places en appartements partagés doivent avoir des ressources stables afin de subvenir à leur besoin (alimentation, téléphone, pass navigo) et avoir une certaine autonomie dans la gestion de leur quotidien.

L'équipe effectue des permanences 2 à 3 fois par semaine.

Des liens sont tout de même créés entre le hameau et la villa située dans le 18ème.
